



Communiqué

Pour davantage de nature dans les jardins privés lausannois

Entendre le chant mélodieux des oiseaux, apercevoir le passage furtif d'un hérisson, se réjouir du vol des papillons, c'est aussi possible dans les jardins et au pied des immeubles lausannois. La Ville de Lausanne invite les propriétaires d'immeubles ou de villas à enrichir leurs espaces verts en faveur de la biodiversité et propose des subventions pour les aider dans leurs projets de nature en ville. En aménageant jardins, cours et espaces verts avec des espèces indigènes et des habitats adaptés, les propriétaires contribuent directement à renforcer la biodiversité urbaine.

Depuis 2020, la Ville de Lausanne alloue des subventions aux propriétaires qui réalisent des aménagements en faveur de la nature. Ces aides financières permettent de soutenir des actions telles que la plantation d'arbres et arbustes indigènes, le remplacement de haies d'arbustes exotiques par des haies d'arbustes indigènes, l'installation de prairies fleuries, la création de mares et autres biotopes de valeur pour les espèces sauvages indigènes. Une première enveloppe de CHF 120'000.– a permis de soutenir plus de vingt réalisations.

En effet, si la Ville de Lausanne pratique depuis plus de vingt ans un entretien écologique différencié des espaces verts publics, une grande partie de ces espaces demeurent en mains privées. En application de son Plan biodiversité, approuvé par le Conseil communal au printemps 2024, la Ville encourage les propriétaires privés à se joindre à ses efforts pour davantage de biodiversité en milieu urbain. Grâce au Plan biodiversité, les montants des subventions ont été revus à la hausse et les conditions d'octroi ont été clarifiées pour faciliter les demandes des propriétaires fonciers. La Ville de Lausanne proposera également des conseils pour accompagner chaque demande de subvention pour guider les propriétaires dans leurs choix d'aménagements et d'entretien de leurs espaces extérieurs. « Les actions en faveur de la biodiversité ne peuvent se limiter aux seuls espaces publics. En soutenant les initiatives privées, nous encourageons la création d'un maillage de nature à l'échelle de toute la ville » conclut Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/subventions-nature

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 29 novembre 2024